



Histoire de l'art

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Histoire de l'art. 2018, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02029860

HAL Id: hceres-02029860

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029860>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉCOLE DOCTORALE N° 441
Histoire de l'Art

ÉTABLISSEMENT
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Bénédicte Coste, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente : Mme Bénédicte COSTE, Université de Bourgogne - UB

Experts : M. Barthélémy DURRIVE, ENS de Lyon
M. Pierre-henry FRANGNE, Université Rennes 2
Mme Isabelle GINOT, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis
M. Thierry MARTIN, Université de Franche-Comté - UFC

Conseiller scientifique représentant du Hcéres :

M. Pierre-François MOREAU

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2017 ET D'UNE VISITE DE L'ED EN DÉCEMBRE 2017

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

Membre du Collège doctoral de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne rassemblant dix écoles doctorales (ED), dont l'ED mono-disciplinaire *Histoire de l'Art* (n°441), la seule en France focalisée sur ce domaine. Elle encadre aujourd'hui 200 doctorants grâce à une équipe de 23 enseignants-chercheurs titulaires de l'Habilitation à diriger des recherches (HDR). L'ED *Histoire de l'Art* est adossée à quatre unités de recherche (UR) relevant du domaine SHS 6_2 :

- Equipe d'accueil *Histoire culturelle et sociale de l'art* (HiCSA, EA 4100) ;
- LabEx *Création, arts, patrimoines* (CAP), soit un consortium de 27 établissements dont le CNRS, le Collège de France, l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE), l'Institut National de l'Histoire de l'Art (INHA) ;
- Unité Mixte de Recherche *Orient et Méditerranée* (UMR 8167) ;
- Unité de service et de recherche *L'information visuelle et textuelle en histoire de l'art : nouveaux terrains, corpus, outils* (USR InVisu).

Il s'agit là d'un adossement scientifique de renommée que l'ED a cœur de maintenir puisqu'il contribue à sa reconnaissance nationale et internationale.

L'ED *Histoire de l'Art* est rattachée à l'UFR 03 (Histoire de l'Art et Archéologie) de Paris 1 ; elle a noué de nombreux partenariats avec les musées dont le Centre Pompidou, le Musée du Louvre, le Musée d'Orsay, le Musée du Quai Branly, le Musée Picasso, la Cité de l'architecture et du patrimoine, les Musée des Arts décoratifs, la Bibliothèque nationale de France (BnF), l'Institut National de l'Audiovisuel (INA), l'Institut Français de la Mode (IFM). Cette ED est localisée à l'INHA où collaborent les universités Paris 3, 4, 7, 10, l'INP, l'EHESS, l'EPHE, l'Ecole des chartes. Ses doctorants bénéficient d'une salle et d'une bibliothèque de recherche de 193 m², de quatre salles de réunions équipées, d'une salle de conférence, d'un auditorium (mutualisé avec l'INHA) et d'une cafétéria.

L'ED *Histoire de l'Art* se caractérise en outre par le rôle actif que jouent ses doctorants dans la mise en place de sa politique de formation et par le soutien moral et matériel qu'elle accorde aux nombreux groupes plus ou moins formels de doctorants autour de médiums, de périodes ou de disciplines de recherches. Les doctorants ne sont pas les simples récipiendaires de formations décidées en amont : ils contribuent à leur définition ainsi qu'à l'autoréflexivité de l'ED. Ils sont force de proposition au sein du Conseil de l'ED.

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

APPRÉCIATION PAR CRITÈRE

• **Fonctionnement et adossement scientifique de l'école**

L'ED *Histoire de l'Art* est gouvernée par un Conseil de 26 membres (treize Professeurs d'Universités et assimilés, cinq représentants des doctorants, deux représentants du personnel administratif, six membres extérieurs représentant des établissements importants (BnF, musée d'Orsay, centre Pompidou, etc.), permettant de renforcer la dimension professionnalisante clairement affirmée de l'école). Ce Conseil se réunit trois fois par an dont une session consacrée à l'examen des premières inscriptions, une session de concours d'attribution des contrats doctoraux, l'examen d'avancement des thèses et la session plénière pour le bilan et le vote du budget. L'ED n'a pas mis en place de Bureau. Le Conseil est conscient de l'intérêt de tendre vers un plus grand équilibre en matière de parité des encadrants.

L'ED *Histoire de l'Art* dispose d'un budget de 34 000 euros judicieusement réparti entre formations et missions doctorales : presque 30 % du budget de l'ED est consacré à la mobilité sortante des doctorants (10 000 euros) auxquels il faut adjoindre 2 600 euros de financement de l'université d'été avec *Columbia University*, et une participation aux soutenances des thèses (6 000 euros). Un poste de gestionnaire (un équivalent temps plein réparti en un poste de responsable administratif à 30 % et un poste de gestionnaire à 70 %) assure le fonctionnement administratif. Les Locaux, le centre de documentation, et les outils informatiques pour les doctorants sont très satisfaisants.

La communication interne de l'ED s'effectue depuis 2008 par une liste de diffusion permettant de partager quotidiennement l'information avec les usagers, tous les doctorants ayant une adresse et un compte recherche ; la communication externe est assurée par un site internet complet, une page Facebook et un compte Twitter, en plus des informations présentes sur le site de l'UFR. L'ED *Histoire de l'Art* communique également ses annonces sur les blogs universitaires spécialisés (*APAHAU, Fabula, Calenda*).

Membre du Collège doctoral de l'Université Paris 1, l'ED *Histoire de l'Art* a adopté la Charte du doctorat (2016), la Convention de formation, et lui délègue des formations transversales. Le collège doctoral finance par ailleurs certaines mobilités doctorales.

Sur les 200 doctorants de l'ED, huit bénéficiaient d'un financement en 2016-2017 (contrat doctoral alloué à l'ED, contrats doctoraux de l'ENS, de l'INHA, et de la Commission recherche de Paris 1), chiffre stable depuis trois ans, mais qui demeure faible puisque sur les 32 inscrits en moyenne par an à l'ED, 1/5 bénéficient de financement dédié. Le recrutement des doctorants est principalement local : 62 % des inscrits viennent de Paris 1, 10,5 % d'établissements étrangers, 8,5 % d'établissements régionaux et 19 % d'établissements parisiens. Il n'y a pas de seuil de financement des thèses. L'attribution des cinq contrats doctoraux alloués à l'ED est effectuée après audition par le Conseil de l'ED qui offre à chaque HDR la possibilité de soutenir 2 projets de doctorat. L'attribution des autres contrats doctoraux n'est pas gérée par l'ED.

Bien structurée, bénéficiant d'un adossement scientifique de qualité et de liens avec le milieu professionnel et culturel parisien payants en termes d'insertion professionnelle, orientant son budget en direction des usagers, l'ED *Histoire de l'Art* est réellement attentive au parcours de formation de ses doctorants, ce qui se traduit par le fort sentiment d'appartenance des doctorants.

• Encadrement et formation des doctorants

Environ 20 thèses par an sont soutenues au sein de l'ED *Histoire de l'Art*, laquelle contribue financièrement à leur soutenance. Cette école compte 23 HDR pour 200 doctorants, soit une moyenne théorique de 8,6 doctorants par encadrant, valeur en-dessous des quinze thèses par encadrant autorisées au maximum par Paris 1. Cependant, huit HDR dirigent plus de dix thèses, ce qui est trop élevé, en dépit des efforts récemment entrepris pour restreindre le vivier des directeurs aux titulaires de l'Université Paris 1 (moins les émérites) et pour se conformer à l'esprit du décret de 2016, bien qu'il soit souhaitable de penser à créer une instance de médiation des conflits. Consciente d'être dans une phase de transition entre des exigences doctorales très différentes, l'ED *Histoire de l'Art* maximalise toutefois sa capacité d'encadrement. Le nombre des doctorants est en baisse régulièrement depuis plusieurs années en raison d'une sélection plus rigoureuse des projets de thèse. Elle a par ailleurs entrepris un effort de raccourcissement de la durée des thèses (un peu plus de 65 mois en moyenne). Enfin, le nombre d'abandons a considérablement diminué, passant de 32 en 2014-2015, 13 en 2015-2016 puis 4 en 2017, ce qui mérite d'être souligné.

L'ED *Histoire de l'Art* s'est engagée dans une politique d'amélioration du suivi de ses doctorants, par une réunion annuelle des nouveaux inscrits ; la mise en place en 2017 d'un parcours doctoral individuel (signé du doctorant, de la direction de thèse et de celle de l'ED) ; la mise en place en 2016 de la « semaine de la recherche » (ateliers sur l'actualité de la recherche en histoire des arts animée par des enseignants-chercheurs pour un volume de neuf heures) ; du Comité de Suivi Individuel (comportant, outre le doctorant, quatre membres dont le directeur de l'ED, l'ingénieur d'études et deux titulaires de l'HDR de l'ED et extérieurs au champ de la thèse) ; le portfolio du doctorant existe depuis 2014.

En termes de formations, l'ED *Histoire de l'Art* délivre 180 ECTS (*european credit transfer system*) dont 150 pour la thèse et 30 pour les formations. La formation disciplinaire est assurée par l'ED et par les UR d'adossement tandis que la formation transversale est prise en charge par le collège doctoral de Paris 1. Le parcours de formation doctoral comprend trois modules obligatoires et trois modules supplémentaires selon quatre axes : formation disciplinaire, métiers de la recherche, outils et méthodologie transversaux, stages facultatifs en milieux professionnels.

Le LabEx CAP permet de proposer aux doctorants des bourses d'immersion d'une durée d'un an dans les institutions muséales et culturelles avec lesquelles l'ED *Histoire de l'Art* a noué des partenariats. L'école est aussi impliquée dans le séminaire doctoral commun d'Histoire de l'Art aux Universités Paris 1 et Paris 4. Ce parcours doctoral complet se double d'une veille informative et d'une politique de recherche de financements extérieurs (Région, ANR, LabEx CAP, bourses privées) ambitieuse. L'ED *Histoire de l'Art* développe par ailleurs une politique de formation par la recherche et la publication : les Editions de la Sorbonne (Paris 1) publient les ouvrages collectifs de la collection *Histo.art* (neuf volumes parus) comportant des textes des doctorants et d'enseignants-chercheurs. Il est envisagé la création d'une collection numérique sur *OpenEdition Books*.

Les associations de doctorants gèrent des carnets de recherche sur le site *hypotheses.org*. De nombreuses associations de doctorants, formelles ou informelles, et toutes soutenues moralement et scientifiquement par l'ED, témoignent d'une animation variée et active.

• Suivi du parcours professionnel des docteurs

L'ED *Histoire de l'Art* bénéficie peu des enquêtes (à 3 ans) réalisées par l'Observatoire des Résultats, de l'Insertion professionnelle et de la Vie Etudiante (ORIVE) de l'Université Paris 1. Elle a donc élaboré un dispositif informel (enquête par courriel et par téléphone auprès de ses docteurs) avec un taux de réponses élevé (88,3 %) doublé d'un taux d'insertion professionnelle très satisfaisant des titulaires du grade de Docteur. Ces résultats sont analysés par le Conseil de l'ED pour définir sa politique de formation. Enfin, une enquête sur les publications des docteurs entre 2012-16 est en cours.

AUTOÉVALUATION ET PROJET

L'Université Paris 1 ne procède pas à l'évaluation de ses propres écoles doctorales et il n'existe pas de dispositif spécifique au sein de l'ED *Histoire de l'Art*, qui la pratique cependant depuis le dernier contrat quadriennal à travers des enquêtes régulières sur la formation de ses doctorants, le parcours professionnel et les publications de ses docteurs.

L'ED *Histoire de l'Art* se donne pour projet d'accroître le nombre de cotutelles (2,2 % seulement des thèses) et le nombre de thèses financées ; d'internationaliser le parcours doctoral ; de poursuivre la construction de la politique éditoriale et sa collaboration avec l'HiCSA avec cinq à dix journées d'études doctorales annuelles. Elle envisage la création d'une veille systématique sur les besoins d'enseignements assurés par des doctorants, la création d'une association des anciens destinée entre autres à un tutorat informel et le développement du réseau professionnel.

APPRÉCIATION GLOBALE

Bénéficiant d'un adossement scientifique de grande qualité, de locaux adéquats, de l'implication reconnue de ses doctorants et des enseignants-chercheurs, l'ED *Histoire de l'Art* développe une dynamique scientifique ambitieuse. Elle s'adapte aux nouvelles exigences du doctorat et se montre spécialement attentive à la prise en charge par les doctorants de leur parcours de formation, à l'animation de leur activité collective, à leur suivi et au devenir de ses docteurs.

• Points forts

- Des conditions matérielles remarquables pour la région parisienne (localisation et locaux disponibles à l'INHA).
- Un adossement scientifique de qualité sans cesse développé, de partenariats prestigieux, et une bonne réflexivité.
- Une bonne dynamique dans la structuration de la vie de l'ED dont témoigne exemplairement l'enquête sur le parcours de formation des doctorants mise en place par les doctorants en 2014 et reconduite en 2018.
- Une politique ambitieuse de valorisation éditoriale des travaux des doctorants.

• Points faibles

- La faiblesse du nombre de thèses en cotutelle et un déficit d'attractivité internationale alors que l'ED a d'incontestables atouts scientifiques et matériels.
- La faiblesse du nombre de thèses financées au regard de l'adossement scientifique et des partenariats de l'ED.
- Certains dispositifs inclus dans l'arrêté de 2016 ne sont pas encore opérationnels.

RECOMMANDATIONS

Les membres du comité Hcéres proposent les pistes de réflexion suivantes :

A L'ATTENTION DE L'ÉCOLE DOCTORALE :

- Maintenir la place et l'implication des doctorants au sein du Conseil et le soutien à leurs initiatives et demandes.

- Continuer sa politique scientifique de grande qualité et adopter une stratégie de développement comprenant :
 - * l'accroissement du nombre de bourses d'immersion du LabEx CAP (douze actuellement) si la demande doctorale existe ;
 - * le développement des financements CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la REcherche) que ses partenariats avec des institutions muséales et culturelles devraient lui permettre d'obtenir ;
 - * l'accueil d'un plus grand nombre d'allocataires de contrats ENS.
- Développer l'internationalisation pour augmenter le nombre de cotutelles, en favorisant des partenariats avec des institutions étrangères.
- Parachever la mise en conformité avec le décret de 2016 avec :
 - * la création d'une formation à l'encadrement et la promotion des codirections non HDR ;
 - * la mise en place d'une formation à l'éthique et à l'intégrité scientifique ;
 - * la création d'une instance de médiation des conflits ;
 - * l'élaboration d'un véritable portfolio de compétences avec la collaboration des doctorants ;
 - * la diminution du nombre de thèses par encadrant et la résorption des disparités entre tous les encadrants rattachés à l'ED.

A L'ATTENTION DE L'ÉTABLISSEMENT :

- Accompagner l'ED *Histoire de l'Art* dans sa politique scientifique ambitieuse.
- Accroître le nombre de contrats doctoraux.
- Soutenir la mise en place d'une autoévaluation formalisée de l'ED.
- Mettre en place une politique active et volontariste de progression vers la parité des encadrants.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)



OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Paris, le 22 mars 2018

12, place du Panthéon
75231 PARIS CEDEX 05
tél. : 01 44 07 77 08
E-mail : evaluation2017@univ-paris1.fr
E-Mail : jeremy.pires@univ-paris1.fr

Monsieur Jean-Marc Geib
Directeur du Département des
formations du Hcéres
2, rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse au rapport du comité de visite – École doctorale 441 - Histoire de l'art

Monsieur le Directeur,


L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a pris connaissance du rapport d'évaluation du comité d'experts du Hcéres après sa visite de l'École doctorale d'Histoire de l'art (ED 441) le 12 décembre 2017.

Elle remercie le comité pour son travail d'évaluation attentif et précis, ses propositions et recommandations. Parmi ces dernières, l'ED d'Histoire de l'art prend bien en compte la mise en place, souhaitée prochaine, d'une instance de médiations des conflits, au-delà du comité de suivi de la thèse (la création d'un bureau restreint sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil de l'ED), ainsi que la nécessité de prospecter pour élever la part des thèses financées, notamment par le biais des contrats CIFRE.

Le Conseil de l'ED 441 d'Histoire de l'art sera par ailleurs très vigilant et pro-actif autour du projet de regroupement de Paris 1 avec des universités européennes partenaires (Berlin, Boulogne, Louvain, Madrid, Cracovie), afin d'assurer le plein développement des collaborations internationales et des cotutelles de thèses.

En réponse également aux recommandations des experts adressées à l'établissement, l'excellence de l'ED 441 et sa dynamique sont soutenues par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Georges HADDAD
